



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE

Direction de l'Aménagement du Territoire
Service Foncier-Cadastre-Adressage
Tél. 04 90 49 36 35

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le 24/03/2023

ID : 013-211300041-20230301-DM23_152-AU

S²LOW

DECISION N° 23-152

Nos réf. : PdC/AB/LD/CB/EL/PJM/23-xxx

OBJET : Délégation ponctuelle de l'exercice du droit de préemption sur un lot de copropriété compris dans un ensemble immobilier, situé avenue Président Salvador Allende, rue Jean-Paul Méjean et rue Calcinaïa à Arles (13200), quartier de Barriol à Arles (13200), appartenant à Monsieur Abdelkader KETANI.

Le Maire,

VU les articles L. 2122.22 paragraphe 15 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations du Conseil Municipal au Maire,

VU les articles L 213-1 et suivants du Code de l'Urbanisme,

VU la délibération n° 2020-0254 du Conseil Municipal en date du 5/07/2020 décidant la mise en application de ces articles,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2017-0126 du 26/04/2017 instaurant le champ d'application du droit de préemption urbain en application du P.L.U,

VU la déclaration d'intention d'aliéner déposée le 16/01/2023 par Maître Mohamed Bouhani, avocat à NICE, 17 rue Alfred Mortier, concernant le lot N°6 compris dans un ensemble en copropriété cadastré section BK N°61 de 3369 m², situé avenue Président Salvador Allende, rue Jean-Paul Méjean et rue Calcinaïa à Arles (13200), moyennant le prix de 80 000 €.

Considérant l'intérêt que représente l'acquisition de ce lot de copropriété par la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette dans le cadre du projet de renouvellement urbain pour le quartier de Barriol et la restructuration de son appareil commercial,

DÉCIDE

Article unique

La Commune d'Arles délègue ponctuellement à la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette l'exercice du droit de préemption qui lui est ouvert conformément aux dispositions des articles L 213-3 et suivants du Code de l'Urbanisme, sur le lot 6 de l'immeuble cadastré section BK N°61 de 3369 m², situé avenue Président Salvador Allende, rue Jean-Paul Méjean et rue Calcinaïa à Arles (13200), moyennant le prix de 80 000 €.



Fait à Arles, le 01/03/2023
Patrick de CAROLIS
Maire d'Arles